

LA GARANTIE SOLIMAR - LA MEILLEURE SUR LE MARCHÉ



Solimar va au-delà de la concurrence et offre la garantie de fonctionnement suivante sur le système fluidiseur de remorque Solimar.

La garantie Solimar

Mieux que jamais et toujours la meilleure sur le marché

Le système fluidiseur de Solimar (disque de silicone, tige, distributeur, joint et poignée en T) est garanti durer plus longtemps que tous les systèmes fluidiseurs à disque de silicone sur le marché. Des milliers de clients et des millions de déchargements ont montré que Solimar dure au moins 20 % plus longtemps que tous nos concurrents. C'est-à-dire une durée de service 20 % plus longue ou 20 % de déchargements en plus, tout simplement.

Clarification et limites –

La garantie ne s'applique pas si :

1. Le système fluidiseur (produit) est utilisé avec un produit abrasif, notamment, mais sans s'y limiter, abrasif de sablage, sable siliceux et charges minérales.
2. Le produit est utilisé d'une façon ou dans un but autre que ce pour quoi il a été fabriqué ou contraire aux emplois et au cahier des charges ci-dessous.
3. Le produit est utilisé, manipulé ou posé de façon incorrecte ou abusive.
4. Le produit est assemblé avec des pièces autres que Solimar ou non homologuées.
5. Des réparations ont été effectuées ou tentées par des personnes autres que celles autorisées par écrit par Solimar.

Cahier des charges :

1. Le produit doit être utilisé en tant que dispositif d'aération à l'intérieur d'une remorque-citerne routière pneumatique pour matières sèches en vrac.
2. Le produit est destiné à être utilisé avec du ciment Portland, de la farine, de l'amidon, du sucre, des plastiques et autres produits secs en vrac similaires.
3. Il n'est pas destiné à une utilisation avec des produits liquides ou semi-liquides.
4. Le produit se pose sur des remorques avec des clapets antiretour pour empêcher tout refoulement de matière dans le circuit pneumatique et éviter la contamination. Le produit n'est pas conçu pour éliminer l'emploi de clapets antiretour.
5. Le débit d'air d'exploitation à travers le produit est maintenu entre 20 à 60 SCFM.
6. La température d'exploitation est maintenue entre -75 °F e +350 °F [-59 °C et +177 °C].
7. La pression maximale d'exploitation est de 45,0 psig.
8. Le couple de serrage du produit assemblé et fixé à la trémie de remorque est de 18 ft.lb.

L'acheteur doit aviser Solimar par écrit de tout défaut revendiqué dans les 10 jours qui suivent sa découverte et démontrer à la satisfaction de Solimar que ce défaut est couvert par la présente garantie. Si les défauts sont de type et de nature à être couverts par cette garantie, Solimar s'engage à fournir des produits de rechange ou des pièces de rechange pour le produit défectueux. La pose des produits ou pièces de rechange est au frais de l'acheteur.

L'obligation de Solimar se limite uniquement et exclusivement à la réparation ou au remplacement des produits défectueux de la manière et durant la période prévues ci-dessus. Solimar décline toute responsabilité pour d'éventuels dommages accessoires, spéciaux et consécutifs. Pour plus de renseignements, consulter la **Garantie limitée** de Solimar.